

Dossier p. 18

BALADE À TRAVERS LA CULTURE

Lancement d'une étude pour la suppression du passage à niveau,

Page 5



Plongée dans le monde d'un sportif de haut niveau,

Page 28



Décryptage des impôts locaux,

Page 8



La lutte paie, les salariés de KPI le prouvent !

Page 6



Toutes les actions 2012 autour de la « parentalité »,

Page 30





Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
Politique de la Ville, Vie Associative, Sports, Coopération décentralisée, Restauration.
Permanence:
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. BOUTRY
2^e Adjoint au Maire
Cadre de vie, Travaux, Circulation, Commission de sécurité, Elections.
Permanence:
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
3^e Adjointe au Maire
Action sociale, Handicap, Insertion, Seniors, Transports.
Permanence:
Mercredi 15 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. NEDJAR
4^e Adjoint au Maire
Eaux, Assainissement, Traitement et valorisation des déchets.
Permanence:
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme NORMAND
5^e Adjointe au Maire
Culture, Scolaire, Réussite éducative.
Permanence:
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous.



M. BRAMS
6^e Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat, Risques industriels, Anciens Combattants.
Permanence:
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous.



Mme COUTURIER
7^e Adjointe au Maire
Urbanisme, Habitat, Logement, Affaires foncières.
Permanence:
Lundi 10h à 12h
Urbanisme.
14h30 à 17h Logement.
Sur rendez-vous.



M. ROUZIERE
8^e Adjoint au Maire
Petite enfance, Enfance, Parentalité.
Permanence:
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme BOYER
9^e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence:
Mercredi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.

Sommaire du n°236

La réforme des retraites met d'anciens salariés en grande difficulté 4

Après l'accident mortel au passage à niveau de Limay, la Région lance une étude pour sa suppression 5

Les salariés de KP1 ont su se faire respecter 6

Des arbres à abattre la mort dans l'âme 7

Pourquoi les impôts locaux augmentent ? Déchiffrage 8

Le Port de Limay en forte croissance 9

Plantations d'automne 11

Nouvelle salle de restauration à F. Buisson 12

« En prise directe » permet aux locataires de se faire entendre 14

Coup d'Pouce, 5^e édition 16

Dossier 8 Balade au cœur de la culture 18

L'esprit de 1936 demeure 23

Les seniors à la fête 26

Rencontre avec un grand nageur 28

Programme des actions « Parentalité » 2012 30

Les bénévoles sont mobilisés pour les Restos du Cœur 32

Le camion de la découverte de « C'est pas sorcier » s'est arrêté à Limay 33

Votre agenda 38



La patinoire s'invite à Limay

En ces temps d'incertitudes et de grandes difficultés, nous souhaitons réchauffer le moral des Limayens et des Limayennes en aménageant un espace festif durant les vacances pour permettre à chacun de s'évader du quotidien, de passer de bonnes fêtes et de partager des moments de joie et de convivialité.

Du 17 au 24 décembre, la municipalité accueille pour la deuxième année consécutive la patinoire sous la halle à marché. Cette deuxième édition a une particularité puisque cette année la patinoire s'associe au Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes de Limay pour vous offrir une grande manifestation porteuse de joie, de moments chaleureux et de rencontres intergénérationnelles. Parce que nous

pensons que c'est en travaillant avec les divers partenaires de la ville que nous créons au quotidien ces instants de rencontres et de convivialité qui font de Limay ce qu'elle est : une ville, qui bouge, populaire et dynamique.

Outre la patinoire et le Marché de Noël, de nombreuses animations seront proposées pour le plaisir des petits et des grands : mur d'escalade, tempête de neige, visite du Père Noël, promenade en calèche, animations musicales.

En attendant de vous voir glisser sur la patinoire de Noël, la municipalité et moi-même nous vous souhaitons de bonnes vacances et de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Votre Maire
Éric Roulot



Le Maire dénonce les conséquences de la réforme des retraites

On savait la réforme de 2010 sur les retraites, injuste et antisociale. Outre qu'elle retarde le départ de milliers de salariés et ferme la porte aux jeunes sur le marché du travail, elle a d'autres conséquences, inattendues, et non moins inadmissibles que le Maire, Eric Roulot, dénonce dans une lettre adressée aux parlementaires, aux élus et aux organisations syndicales.

Un Limayen, ancien salarié de l'industrie automobile a signé un plan social en 2009 lui permettant de partir en préretraite le 5 juillet 2009 et de bénéficier de sa retraite en janvier 2013. Les dispositions pour bénéficier du droit à la retraite fixaient alors l'âge minimum de départ à 60 ans et 40 annuités de cotisations. Or avec la réforme de 2010, il ne pourra bénéficier de sa retraite qu'en février 2014, soit un an après la date prévue à l'origine de l'accord. Autrement dit, la réforme a un effet rétroactif inad-

missible. De ce fait, ce Limayen que le Maire a rencontré est désormais contraint de rechercher du travail pour la période 2013-2014. Actuellement inscrit à Pôle-Emploi, on lui a même suggéré de vendre sa maison pour s'en sortir! Cette situation n'est hélas pas un cas isolé. Nombreux sont les salariés dans le pays à avoir vécu un plan social. Dans sa lettre, le Maire souligne également que ces anciens salariés « vont se retrou-



ver sans assurance maladie, ni ressources financières et contraints de reprendre une activité alors qu'ils ont déjà cessé de travailler depuis quelques années à la suite d'un plan social. Il est scandaleux, écrit-il, que des salariés ayant travaillé toute leur vie et cotisé pour leur retraite, payé leur maison, se retrouvent aujourd'hui sans rien!». Le Maire demande donc aux députés d'intervenir pour « que les salariés partis en retraite anticipée dans le cadre d'un plan social puissent continuer de bénéficier, comme cela était prévu avant la réforme, de leur retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations. Dans ces cas précis, les anciennes dispositions doivent continuer à prévaloir ».



Lancement d'une étude pour la suppression du passage à niveau de Limay

C'est une première étape, le Conseil régional d'Ile-de-France vient de décider de subventionner une étude d'avant-projet d'un montant de 1 152 000,00 € HT dans la perspective de supprimer le passage à niveau de Limay.



Brèves

Le télépaiement pour faciliter les démarches

Pour faciliter les démarches administratives, la municipalité a mis en place le paiement en ligne ou télépaiement. Les familles peuvent désormais payer via le site Internet de la ville les services municipaux tels que la restauration scolaire, les Centres de loisirs et la crèche. Sur le site Internet de la ville www.ville-limay.fr s'affiche le « Portail Familles » Un portail sécurisé. Munissez-vous des codes d'accès qui sont indiqués sur votre facture. Suivez la procédure et surtout, veillez à bien indiquer votre adresse e-mail (courriel). C'est indispensable. En utilisant le « Portail familles », vous pouvez consulter votre compte, l'historique de vos paiements, souscrire à la facture dématérialisée et vérifier vos inscriptions aux différentes activités municipales (Centre de loisirs, restauration et accompagnement scolaire). Prochainement, ce portail évoluera et permettra les inscriptions et les préinscriptions à certaines activités municipales.

La contestation des associations caritatives a permis d'éviter le pire.

Les associations françaises d'aide alimentaire et les dizaines de milliers de bénévoles qui agissent au quotidien viennent de sauver le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) pour les deux années à venir. Le PEAD qui vient en aide à 13 millions d'européens était menacé d'une baisse de 75% des 430 millions d'aides alimentaires pour 2012 et 2013. Ce qui représentait plusieurs dizaines de millions de repas alors que la pauvreté ne cesse d'augmenter.

Classé « préoccupant » depuis 2005 ce passage à niveau est situé dans un milieu urbain relativement dense. Il est équipé d'une signalisation automatique lumineuse et de deux simples barrières. Chaque jour, il supporte un trafic routier et piétonnier important et pas moins de 80 trains circulent dans les deux sens sur les voies de la SNCF.

Le passage à niveau de Limay (PN n°16) a connu 28 accidents ayant occasionné 1 blessé et 1 mort entre 1979 et 2011. Sa dangerosité n'étant plus à démontrer, il aura malheureusement fallu l'accident mortel du petit Maxime le 8 septembre dernier pour que la Région rouvre le dossier et délibère le 18 novembre en faveur d'une étude d'avant-projet en vue de sa suppression.

Dans sa délibération, le Conseil régional indique que le coût prévisionnel de l'opération, incluant l'avant-projet, s'élève au total à 8 411 888 € HT*. L'étude sera lancée le 5 décembre 2011 pour s'achever le 29 novembre 2013.

Depuis 2005, l'État, la Région, le Conseil général des Yvelines, la SNCF et RFF (Réseau Ferré de France) étaient favorables à la suppression de ce passage à niveau et à son réaménagement en souterrain dans le prolongement de la rue Lafarge comme le préconise la municipalité.

Le Maire, Eric Roulot, relayé par de nombreux élus, avait réclamé auprès de la Région l'inscription budgétaire de la suppression de ce passage à niveau. C'est donc chose faite. Pour le Maire, cette décision constitue une avancée très importante, un acte fort de la Région en faveur de notre ville. Cela étant, et dans l'attente de sa suppression effective, la municipalité souhaite que ce passage à niveau soit équipé d'une barrière garantissant une sécurité optimale.

*La Région va attribuer une subvention de 75% du coût de la phase d'avant-projet à Réseau Ferré de France (RFF), soit une subvention de 864 000 € sur 1 152 000 € (le montant de l'avant projet).

Les ouvriers de KP1 ont su se faire respecter

Après 22 jours de grève, 22 jours de lutte, 22 jours qui ébranlèrent la direction du groupe KP1, les salariés de Limay ont obtenu quelques belles victoires mais restent vigilants. Depuis la fin du conflit, le 26 octobre, les salariés de KP1 de Limay rentrent dans leur entreprise la tête haute. Ils sont allés jusqu'au bout, pour leur dignité et leurs droits en tant que travailleurs !

« **A**près 22 jours de grève et d'occupation de l'entreprise et après d'âpres négociations, les salariés de KP1, unis, solidaires, rassemblés derrière leur section syndicale CGT ont su arracher une prime mensuelle de 160 € (40 € par semaine), le paiement intégral du mois d'octobre et l'engagement de la direction d'examiner l'ensemble des salaires ». Pour M. Abdeljalil Bokrani, délégué syndical CGT, « la lutte continue. Le mouvement de grève du mois d'octobre, qui a duré du 4 au 26 octobre, n'était que le début d'un combat ! Un combat pour de meilleures conditions de travail et un rééquilibrage des salaires. En effet, chez KP1, les disparités salariales sont importantes et profondément injustifiées au regard du Code du Travail. Il n'est donc pas question de baisser les bras ! »

Dure et exemplaire fut la lutte

M. Abdeljalil Bokrani est délégué syndical, secrétaire du CHSCT et Conseiller des salariés. Il travaille depuis 6 ans chez KP1 et a eu le temps d'observer certaines pratiques managériales pour le moins

contestables et d'un autre siècle. Longtemps l'entreprise a fait du sur-mesure en pratiquant « la prime et le salaire à la tête du client » ou bien en ne payant pas les heures de nuit majorées. Certains salariés, après plus de 20 ans d'ancienneté, ont toujours le même coefficient, c'est-à-dire, le même salaire !

Quand il est question de dignité

Les ouvriers qui sont à la production représentent plus de la moitié des 122 salariés du site. En créant au mois de mai 2010 la section syndicale CGT, Abdeljalil ne pensait pas que le syndicat compterait dans ses rangs 80 % des ces ouvriers ! Aujourd'hui, avoue-t-il enjoué et fier, « les responsables de l'entreprise s'adressent autrement à nous. Ils ne peuvent plus prendre



M. Abdeljalil Bokrani.

les salariés « de haut » car maintenant ils ont des délégués ! ». Les ouvriers de KP1 ont démontré que la lutte paie, et dans ce bras de fer qui fut long et exemplaire, leur plus grande victoire est d'avoir su se faire respecter !

Brèves

Un arrêté interdisant la consommation d'alcool

Le Maire vient de prendre un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique. Par cet arrêté la municipalité entend favoriser le travail des forces de l'ordre qui ont pour, entre autres missions, de lutter contre le regroupement, dans certains secteurs, d'individus consommant de l'alcool et autres produits stupéfiants. Des consommations qui ne sont pas sans occasionner des nuisances et des dégradations. L'arrêté a pris effet le 17 octobre.



« Malades », il faut les abattre !



Diagnostiqués dangereux, 57 arbres du boulevard A. Langlois devront être abattus.

Ces arbres – majoritairement des marronniers – sont en « fin de vie ». Leur tronc est pourri et leurs ramures sont également atteintes. Leur affaiblissement menace à tout moment.

La municipalité ne veut ni transiger ni attendre. Il en va de la sécurité des biens et des personnes. Par conséquent, ces arbres devront rapidement être abattus.

Le boulevard Adolphe Langlois est bordé de 104 arbres. En mai 2010, à la demande de la ville, une expertise a été menée par une société spécialisée.

La conclusion est tombée comme un couperet : 57 arbres sur 104 présentent un risque d'effondrement.

Il faut agir vite et avant l'hiver.

Leur effondrement pourrait avoir de lourdes conséquences et entraîner dans leur chute des dommages matériels, voire corporels. Un risque que la municipalité ne peut prendre au nom de la sécurité des biens et des personnes.

Un véritable crève-cœur

Il faut s'y résoudre, ces 57 arbres seront abattus. Ce n'est qu'ensuite que des réa-



Le Maire et des élus ont rencontré les habitants du boulevard Adolphe Langlois le 26 novembre. Entouré des services de la ville et notamment des responsables du Services des Espaces Verts, le Maire a fait part aux habitants de la dangerosité des arbres « en fin de vie » et la décision de les abattre sans plus tarder. Les travaux d'abattage généreront d'importantes perturbations de la circulation tout le long du boulevard. Les riverains et les usagers de la route sont appelés à la plus grande prudence et à respecter la signalétique mise en place.

ménagements pourront être réalisés par la municipalité en concertation avec les riverains.

1606, c'est le nombre arbres que compte la ville le long des avenues et des rues.

Brèves

La casse de notre système de santé continue

Après la fermeture de l'unité de cardiologie interventionnelle, c'est au tour des urgences viscérales et orthopédiques de l'hôpital de Mantes-la-Jolie de devoir fermer ses portes. En 2012, les patients victimes d'une occlusion intestinale ou d'une plaie au ventre ne seront plus opérés la nuit à l'hôpital de Mantes-la-Jolie. En cas de problème grave entre 22h30 et 8h30 les patients devront aller à Poissy ou à André Mignot au Chesnay, les seules urgences chirurgicales ouvertes la nuit dans le département ! Telle est la dernière décision de l'ARS, l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France ! La municipalité, en émettant un avis défavorable au projet de l'ARS ne s'y était pas trompée : c'est toute la prise en charge médicale des Franciliens et notamment des habitants du Mantois qui peu à peu est liquidée par la politique du gouvernement.



À propos des impôts locaux

La municipalité n'a pas augmenté ses taux des impôts locaux, taxe d'habitation et taxe foncière sur le bâti et le non bâti, pourtant les Limayens constatent que leurs impôts locaux ont augmenté ! Trois raisons au moins à cela.

La première tient à la réévaluation par le gouvernement des bases locatives cadastrales. Ces bases sur lesquelles s'appliquent les taux d'imposition ont été augmentées en 2010 de 2 % lors du vote de la loi de Finances (budget de l'État).

Les taux des impôts locaux à Limay sont identiques à ce qu'ils étaient en 2005. Depuis 2005, en effet, la municipalité n'a pas augmenté ses taux, mais chaque année, le gouvernement recourt, lui, à l'augmentation des bases. Ainsi, ces 6 dernières années, les bases locatives ont été réévaluées de 1,5 % en moyenne par an. Et le gouvernement vient de les augmenter de nouveau de 1,8 % pour 2012 ; afin, dit-il, de « maintenir les capacités d'investissement et de fonctionnement des communes ». Argument pour le moins sournois et mensonger, car c'est ce même pouvoir qui a décrété le gel des dotations aux communes et réduit leurs ressources via la suppression de la taxe professionnelle. Autrement dit, l'État rançonne subrepticement les habitants des communes qui n'augmentent pas leurs impôts ! CQFD.

La TSE

La seconde raison expliquant l'augmentation de la taxe d'habitation est la TSE : la taxe spéciale d'équipement Grand Paris, nouvelle taxe, variable selon la surface de l'habitation.

La faute au coefficient

La troisième raison de l'augmentation de la taxe d'habitation tient du regroupement du taux communal et du taux départemental en une seule colonne, soit 9,65 pour le taux communal + 5,51, pour le taux départemental multiplié par un coefficient d'harmonisation et frais de gestion de 1,034.

Enfin concernant la taxe foncière, le taux de la région ayant été supprimé et transféré au département, le cumul des deux taux a été lui aussi majoré par le coefficient d'harmonisation.

Il existe encore une autre raison, mais c'est pour 2012 ! En novembre, le gouvernement a décidé de geler le barème de l'impôt sur le revenu. Cette mesure aura de lourdes conséquences sur l'impôt sur le revenu (elle augmentera, quoi qu'il en dise les impôts et des foyers qui n'en payaient pas jusqu'alors s'y verront soumis), mais elle affectera également les redevables de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties, dès lors que le seuil des revenus fixés par le législateur pour avoir droit à des dégrèvements totaux ou partiels de taxes locales sont indexés en fonction de la revalorisation du barème de l'impôt sur le revenu.

Toxiques or not toxiques

Dans des journaux nationaux, dont « Libération », il a été fait état des villes ayant souscrit des emprunts toxiques. Ne s'embarrassant pas avec la vérité, ces journaux ont cité Limay. Ce qui est une contre-vérité. Dès 2010, la municipalité a commandité un audit financier qui a fait le point sur les emprunts. De cet audit, il ressort qu'il n'y a aucun souci à avoir sur l'encours des emprunts à taux variables



DANGER

EMPRUNTS

TOXIQUES

contractés par la municipalité auprès de Dexia. Ces emprunts ne peuvent en aucune façon être classés comme « toxiques ». Au lieu de lancer en pâture de fausses informations, le journal « Libération » aurait pu noter les excellents ratios de Limay concernant la dette : un niveau d'endettement faible s'élevant à 674 €/habitant, ce qui est très en-dessous de la moyenne des communes de même taille dans les Yvelines, qui est estimée à 999 €/habitant !



Le Port de Limay affiche sa croissance

Le Port de Limay est le premier port fluviomaritime d'Ile-de-France et la plus importante plateforme à l'ouest de la région. Le Port s'étend sur une superficie de 125 ha et comprend 1 700 m de quais aménagés. Le Port de Limay c'est 35 000 m² d'entrepôts et 1 800 m² de bureaux. 26 entreprises y sont implantées générant 1 006 emplois dans les secteurs aussi divers que le BTP, la métallurgie, l'agroalimentaire, l'environnement, les produits valorisables et le trafic conteneurs, etc. Le Port de Limay a même été consacré « Capitale de l'éco-industrie », et en effet, beaucoup d'entreprises sont spécialisées dans le recyclage, la valorisation des déchets.

Le Port ne connaît pas la crise.

Pour preuve, l'évolution du trafic de marchandises. Le tonnage transporté par voie d'eau est ainsi passé de 195 000 tonnes en 2002 à près de 600 000 t en 2010. De même pour le trafic par voie ferrée qui a plus que doublé depuis 2002, passant de 42 000 t à près de 100 000 t. Quant au trafic conteneurs, il a été multiplié par 3 entre 2008 et 2010, passant de 3 773 EVP (équivalent vingt pieds) à 11 432 EVP en 2010. Cette situation économique a



évidemment un impact favorable sur le front de l'emploi: entre 2000 et 2011, le nombre d'emplois a presque doublé, passant de 545 à 1 006. Dans ses prévisions de croissance à court terme, le Port de Limay escompte porter à 1 300 le nombre d'em-

ploi. Cela passe, selon ses prévisions, par l'extension du Port, la viabilisation de certains terrains, l'acquisition de nouvelles parcelles et la création de nouvelles voies. La ville entend s'impliquer dans le débat sur l'aménagement des 30 ha nord.

Station d'épuration

La STEP, la station d'épuration a été mise en eau. Opérationnelle depuis le 3 octobre, la nouvelle station d'épuration du SMARD de Limay a définitivement pris le relais de l'ancienne station – maintenant à l'arrêt –. Cette dernière sera détruite. Le temps de parfaire l'ouvrage, de procéder aux quelques finitions, la STEP pourra être inaugurée en mai 2012.



france plastique recyclage.

Une plaque en hommage

Le calvaire a désormais son inscription rendant hommage aux morts de l'été 44.

La municipalité vient de faire apposer une plaque au pied du calvaire sur laquelle est écrit : « Été 1944. À tous les habitants du canton tombés lors des violents combats sur le secteur de Limay ». Ce calvaire a appartenu à la famille Lefébure puis est tombé dans le domaine public. C'est en 1948 que la grand-mère de M. François Lefébure a fait réaliser et ériger ce calvaire sur les terres des Célestins « à un emplacement visible où convergeaient les routes desservant le Vexin depuis Limay ». « Ce monument se devait d'être à la mémoire des nombreux habitants du

canton tombés lors des contre-offensives allemandes sur Drocourt, Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt, Follainville et Limay en cette fin d'été 1944 », rappelle M. Lefébure. Le calvaire est aujourd'hui réinstallé à son endroit d'origine, à l'intersection du Bl A. Briand et de l'avenue Ed. Fosse.



Nouveau terrain multisports pour les jeunes

Un nouvel équipement multisports pour les jeunes vient d'être réalisé par la municipalité au sein de l'espace F. Buisson. Le terrain multisports, équipé d'un gazon synthétique, est situé entre le restaurant scolaire F. Buisson et l'arrière de la Médiathèque. Le mur qui enserrait

la Médiathèque, côté « jardin » a été démolit offrant ainsi une continuité – une perspective – sans obstacle aucun entre la Médiathèque et l'espace Buisson, comprenant aujourd'hui ce nouveau terrain multisports, et demain sur lequel sera bâtie la salle polyvalente à dominante sportive de 1 000

m². À terme et une fois aménagés, ces espaces constitueront un tout. Un tout ouvert et accessible : on pourra ainsi accéder à la Médiathèque par la rue des Coutures et l'allée des Coutures. Ces aménagements à l'état de projets sont à l'étude, et le moment venu, nous ne manquerons pas de vous les dévoiler.

Plantations d'automne

Les services municipaux ont procédé à la plantation de 25 arbres (12 frênes et 13 chênes) sur l'ensemble du parking de la rue des Fossés et de la rue de Paris, l'un des plus importants parkings du centre-ville.

Coup de jeune pour l'Espace

Si l'intérieur de cette ancienne bâtisse a été entièrement refait à neuf pour accueillir dès le mois de mai dernier l'Espace Jeunes et le PIJ (le Point Information Jeunesse), il lui manquait un rafraîchissement de ses façades.

L'Espace Jeunes est situé Boulevard A. Langlois, parc de la Roseraie à proximité de la Mairie. C'est en 1977 que la municipalité achète la « Rose-raie », propriété de 6 454 m² appartenant à la famille Coyne* depuis 1933. C'est une maison bourgeoise comprenant un potager au milieu d'un parc. Potager sur lequel fut édifié l'Hôtel de Ville. Le reste du parc fut aménagé et ouvert au public. C'est dans cette belle bâtisse qu'en 1978 la municipalité installe la bibliothèque, puis l'Espace Jeunes en 2011.

* M. Coyne fut l'ingénieur-concepteur du barrage de Malpasset qui céda, provoquant une catastrophe nationale qui fit 488 morts. Voir bulletin municipal n°217.



Une nouvelle salle de restauration à Ferdinand Buisson

L'extension du restaurant F. Buisson est enfin achevée. Depuis le début du mois de novembre elle permet d'accueillir dans des conditions optimales l'ensemble des élèves de Z. Carlu, de J. Ferry et de F. Buisson.

D'une surface de 135 m², cette nouvelle salle accueille chaque jour en moyenne 110 élèves de J. Ferry élémentaire. Quant aux anciennes salles, elles accueillent les élèves de Zulmée Carlu, Buisson élémentaires et maternelles. Cette réalisation architecturale offre plus d'espace et la nouvelle organisation procure un plus grand confort à l'ensemble des élèves. C'est aussi le service et les conditions de travail des agents et des accompagnateurs qui s'en trouvent améliorés. En plus de la salle de restauration, un bloc sanitaire, un vestiaire et des locaux techniques ont été créés. Quand le restaurant J. Ferry ouvrira ses portes, cette extension du restaurant F. Buisson permettra aux personnes âgées du Foyer Marie Baudry et aux agents communaux qui ne rentrent pas chez eux, de déjeuner.



Coût de l'opération :

Montant des travaux de cette réalisation : 450 000 € TTC, dont une subvention 93 000 € du Conseil général et 30 000 € de l'État.

La restauration au quotidien :

La municipalité compte cinq restaurants scolaires. Chaque jour, 982 enfants en moyenne fréquentent la restauration scolaire (349 enfants de classes maternelles et 633 de classes élémentaires). Pour assurer un service d'accueil et d'encadrement de qualité dans ces 5 restaurants scolaires, la municipalité emploie 73 agents municipaux.





**Pose de bornes anti-stationnement
rue Maximilien Robespierre.**



**Réfection de la dalle
au n°39 et de l'allée
piétonne allée des
Pommiers.**



**La rue du Cimetière
est désormais achevée.**

Sa réfection complète comprenant l'enfouissement des réseaux et les réaménagements des trottoirs lui a redonné un coup de jeune et les massifs n'attendent plus que le printemps...



**Reprise de
branchement plomb et
renforcement du réseau
avenue de la Paix.**



De très nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles pendant les vacances de la Toussaint.

- Travaux de maçonnerie, serrurerie, menuiserie.
- Travaux d'électricité et de plomberie.
- Travaux de peinture et de carrelage.
- Changement d'ouvrants, réfection de murs, remplacement de toiture...

Les équipements publics de la ville demandent un entretien constant. Un entretien pour lequel la ville consacre d'importants moyens.

Toujours à l'écoute pour faire avancer et bouger

Le 5 novembre dernier, le Maire et les élus avaient donné rendez-vous aux locataires de la Chasse.

Une rencontre qui s'inscrit dans l'initiative « En prise directe » mise en place en mai 2010 et qui permet aux habitants d'exprimer leurs problèmes et difficultés et parfois leur mécontentement à l'égard de leur bailleur. Ce 5 octobre, ce fut au bailleur Logirep d'être sur la sellette : problème d'accès à la TNT (télévision numérique terrestre, manque d'entretien, caves non sécurisées, dégradation du patrimoine, squat, etc. Tels ont été les remarques formulées. Pour les habitants, la sécurisation des halls est la préoccupation n° 1, qui doit, au même titre que

la réhabilitation des espaces extérieurs, être mis en œuvre. Assez de promesses : des actes !

Après avoir rencontré les habitants, le Maire et les élus ont rencontré Logirep le 21 novembre en Mairie. Les discussions ont porté sur la réhabilitation des espaces extérieurs, la sécurisation des entrées, le traitement des locaux à poubelles... Les élus ont bien entendu exprimé l'ensemble des problèmes signalés par les locataires. Il s'agit maintenant de passer aux choses concrètes. Pour ce faire, d'autres réunions ont été programmées.



Rencontre avec les habitants de la Chasse le 5 novembre.



Rencontre avec des habitants des Basses-Meunières le 1^{er} octobre.



Réunion en Mairie avec les responsables de l'IRP suite à la rencontre des élus et des habitants des Basses-Meunières.

La ville de Limay conserve ses trois fleurs

Ces trois fleurs ont été obtenues en 2002. Les avoir est une chose, les conserver en est une autre, plus difficile encore. D'autant que la ville est engagée dans la démarche « zéro phytosanitaire », c'est-à-dire, l'arrêt de l'utilisation de pesticides. Le jury du concours régional a pu se rendre compte par lui-même cet

été, et de la qualité du fleurissement, et du travail créatif de nos jardiniers. Dans sa note, le jury régional félicite l'équipe pour ses innovations dans divers domaines et notamment environnementaux. Encore bravo aux Services Techniques pour avoir su conserver ces trois fleurs que d'autres villes nous envient...



NOUVEAU

C.T.R.E *Le seul spécialiste*
CONTROLE TECHNIQUE
AUTO-UTILITAIRE - POIDS LOURDS

10% de remise
 sur votre contrôle technique auto
 sur présentation du coupon



Tél. : 01 34 78 63 39
 ZAC des Hauts Reposoirs - 78520 LIMAY
 DERRIERE LES HALLES DE LIMAY



**Vous souhaitez
 réserver un emplacement
 publicitaire dans
 "Limay Informations" ?**

**Contactez
 la Société A.F.P. - RFM**

**Monsieur Bichet
 au 06.62.18.40.45
 ou au 01.48.60.55.93**

E-mail : rfm.afp@gmail.com

*Que vous vouliez organiser réceptions,
 repas de mariage ou cocktails,*

*Buchelay Réception
 Traiteur*

vous accompagne.

Pour que votre fête ne ressemble à aucune autre, nous vous accompagnons de la création à la réalisation de vos réceptions.

Une équipe de professionnels à votre écoute pour vous accompagner dans votre désir de réussir votre réception.

Notre imagination au service des particuliers pour les petits et les grands événements de la vie.

6, Rue de l'Ardèche - 78200 BUCHELAY

Tél. : 01 30 92 00 89 - Fax. : 01 30 33 12 58

www.buchelay-traiteur.fr - bernard-franck@buchelay-traiteur.fr



Éducation : Coup d’Pouce Clé est lancé

Pour la 5^e année consécutive, la municipalité a donné le coup d’envoi de l’action « Coup d’Pouce Clé » lors d’une cérémonie en Mairie le 7 novembre. Coup d’Pouce Clé est un dispositif d’aide à la lecture et à l’écriture qui s’inscrit dans le Dispositif de Réussite Éducative. Cette année encore, ce sont 35 élèves de CP (Cours Préparatoire) qui rejoindront les 7 Clubs répartis sur les 7 écoles élémentaires de la ville.

Soutien des parents tout au long de l’apprentissage

Parents, mais également frères et sœurs étaient venus accompagner et encourager leur petite sœur ou leur petit frère qui, durant toute l’année et à raison de 4 soirs par semaine bénéficieront de ce dispositif éducatif. Cela demandera aux enfants beaucoup d’efforts, beaucoup de travail et un investissement nécessitant le respect du travail en commun et des règles définies par les animateurs. Comme l’a souligné Jackie Normand, Maire Adjointe chargée des questions scolaires, entourée de nombreux élu(e)s, « le métier d’écolier apprenti lecteur » demande aussi des encouragements de la part des parents qui accompagneront leur enfant tout au long tout de son apprentissage, en participant à des séances de travail et en s’intéressant à ce qu’il fait.

Depuis que ce dispositif existe à Limay, 140 élèves ont bénéficié de ce formidable coup de pouce à la lecture et à l’écriture.



175 élèves sont engagés

À ces 140 élèves viennent donc de s’ajouter ces 35 nouveaux élèves qui lors de cette cérémonie se sont engagés en cosignant avec le Maire leur livret « Coup d’Pouce Clé » 2011-2012! La cérémonie d’ouverture est l’occasion pour la municipalité de remercier ses partenaires. En premier lieu, l’Éducation nationale (qui était représentée par Mme Percheron, Inspectrice de

l’Éducation nationale) et le Conseil général. Étaient également présents, M. Salvatore Iodice, coordinateur de l’APFEE (Association Pour Favoriser l’Égalité des chances à l’École agréée par le ministère de l’Éducation), et pour la municipalité, Zineb Traore, coordinatrice du Dispositif Réussite Éducative (DRE), Radhia Halladja de la Politique de la Ville et Hasna Moummad, responsable du Café des Parents.



Salon d'art de la ville

Limay organise, du 20 janvier au 19 février 2012, son 24^e Salon d'Art de la Ville. Vernissage de l'exposition: vendredi 20 janvier à 18h 00. Le thème 2012: « Le paysage urbain »

Le dépôt des œuvres se fera le mardi 17 janvier de 16 heures à 19 heures au Centre d'exposition « Les Réservoirs ».

Le règlement du Salon et la fiche de dépôt des œuvres sont disponibles sur simple demande à la Direction de la Culture, Hôtel de Ville au 01.34.97.27.03 ou par courriel : s.bailleul@ville-limay.fr

Comme le veut la tradition, le Salon d'Art de la Ville se clôt par la remise de récompenses. Un jury composé de plusieurs personnalités désigne les meilleures œuvres et attribue un prix à leurs auteurs. La très grande majorité des œuvres présentées lors de ce Salon sont le fait d'amateurs et néanmoins artistes.



Heidi Wood, « Wheelers Hill 1 (Votre maison ici) », 2012, tirage jet d'encre

**Centre d'exposition des Réservoirs
Rue des Réservoirs. Tél. : 01.30.98.69.02
Ouvert du mardi au dimanche, de 15h à 18h**

Brèves

Don du sang

Les autorités sanitaires lancent un appel pressant aux dons du sang en raison de réserves « très fragiles » alors que le nombre des donateurs décline face à une demande toujours accrue. En effet, le nombre des donateurs a reculé de 2,7% en 2010 avec 1,7 million de donateurs par rapport à l'année précédente. L'Établissement français du sang (EFS), tire la sonnette d'alarme. Les stocks sont aujourd'hui très fragiles, des stocks qui représentent actuellement dix jours d'utilisation. Trop peu, surtout à la veille de l'hiver. Prochaines collectes : 16 et 17 mars 2012, salle P. Kergomard.



À Limay, la culture s'offre à tous

La programmation culturelle à Limay se veut riche, accessible et diversifiée. Et elle l'est. Pour s'en convaincre une énumération à la Prévert s'impose.

Voyage temporel dans les lieux de culture

Lieu culturel par excellence, la Médiathèque propose en permanence une exposition à ses abonnés et à ses visiteurs. Pas un mois sans que le hall n'accueille une exposition, une conférence, une rencontre musicale, un spectacle, un conteur, un écrivain, un artiste. La Médiathèque c'est aussi 40 000 ouvrages disponibles. Des CD et des DVD. Un accès gratuit pour tous les Limayens !



Les Réservoirs comme ressource

Autre lieu, autre scène: les anciens réservoirs de la ville, transformés en centre d'exposition. Le Centre d'exposition des Réservoirs reçoit des artistes contemporains où peintres et sculpteurs font partager leurs créations.





Les Réservoirs est aussi le lieu qui reçoit la manifestation phare et emblématique de la municipalité: l'Art dans tous ses états. C'est également l'espace privilégié des peintres amateurs du Mantois et d'ailleurs. Restons dans le domaine de l'art pictural et tournons-nous vers l'école municipale d'arts plastiques. Une école ouverte à tous pour qui veut s'initier au dessin, à la peinture et à la sculpture.

Un air musical particulier

La municipalité n'est pas peu fière d'avoir son Conservatoire de musique et de



Des dédicaces d'auteurs.

danse fréquenté par plus de 500 élèves! Conservatoire qui a reçu, en 2007, le label de Conservatoire à Rayonnement Communal. Une distinction qui tient à la qualité de son enseignement et de son encadrement.

Pour ceux qui verraient dans le Conservatoire l'antre du « classicisme », il y a les studios de répétition, créés en 2002. Des studios entièrement équipés et qui offrent la possibilité à de jeunes groupes de jouer les musiques actuelles: Rock, Rap, R&B, Rap'n'soul, Reggae, Métal, etc.

Du folklore aux bluesmen made U.S.A. et d'ici

Au-dessus des studios de répétition, se trouve la salle municipale, rénovée en 2008. Cette salle accueille d'innombrables spectacles et concerts, des artistes en herbe ou confirmés venus de tous les horizons et qui incarnent avec talent la diversité des styles et la pluralité des cultures.

La programmation culturelle épouse la diversité des goûts

La salle municipale a ainsi accueilli « Ange », l'orchestre de la Police nationale, Richard Gotainer, des comédies musicales, des groupes folkloriques européens, des bluesmen américains, des spectacles de marionnettes, les ensembles du CRC, des artistes célèbres et d'autres moins, etc.



Œuvre des élèves de l'EMAP.



Entrée libre

À l'exception de certains spectacles et concerts, la quasi totalité des manifestations culturelles sont gratuites à Limay. Quant aux montants des inscriptions au Conservatoire, à l'école d'arts plastiques et les studios de répétition, ils sont fonction du quotient familial.



Les studios.



Les studios.



Cabarève



L'apport associatif

À côté de la programmation culturelle municipale, existe, bien évidemment, l'animation culturelle proposée par diverses associations : l'ALJ Culture, l'association « Cabarève », l'association « Oxy-Jeunes », le « Club de la Joie de Vivre », l'ALJ Gymnastique, volontaire et bien d'autres encore... Des partenariats que la municipalité entend bien développer.



Jimmy Burns



Ange.

(c) Fred Berthier / Zicart

Future salle F. Buisson

Voici la maquette de la future salle polyvalente à dominante sportive F. Buisson d'une surface totale de 1 000 m². Avec ses 38 mètres de façade et 15 mètres de côté, cet équipement de plus de 2 millions d'euros comprendra une salle de 311 m², une autre de 231 m² et une plus petite d'un peu plus de 100 m². Les premiers travaux devraient commencer dans le courant du 1^{er} trimestre 2012



Curiosité intercommunale



Tombe de Jacques Lacan dans le petit cimetière de Guitrancourt.

Guitrancourt est une commune de 631 habitants. Les habitants sont appelés les Guitrancourtois. Parmi les Guitrancourtois, il y en eut un de célèbre: Jacques Lacan, dont en 2011 on commémorait le 30e anniversaire de sa mort. Jacques Lacan repose dans le petit cimetière de Guitrancourt. L'homme est à fois célèbre et peu connu du grand public. N'empêche, Jacques Lacan a magistralement développé et approfondi la pensée Sigmund Freud, le père fondateur de la psychanalyse. Pour certains, Lacan était un maître, pour d'autres, un gourou. C'était

assurément une voix et ceux qui ont eu le privilège d'assister à l'un de ses séminaires en ont été marqués à vie. Patrick Dauge, Maire de Guitrancourt depuis 1995, l'a connu. Lacan était son voisin. M. Dauge se souvient d'un homme singulier, impressionnant et d'une immense culture. Guitrancourt et Issou sont les deux villes qui, avec Limay, constitueront la future Communauté de communes « des Co-teaux du Vexin français ».



Bientôt un nouvel établissement pour handicapés à Limay

Après la réalisation, avenue Édouard Fosse, de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), le Syndicat Intercommunal d'Établissements pour Handicapés du Val de Seine va achever dans quelques semaines la construction du nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM). D'une capacité de 65 places, ce foyer est situé rue des Coquelicots à côté de l'établissement Sésame Autisme. Il accueillera des personnes handicapées mentales ou atteintes de handicaps ayant rendu ces

personnes partiellement dépendantes et réclamant une assistance dans un certain nombre d'actes de la vie quotidienne. Dans cet équipement, ces personnes bénéficieront d'un suivi médical et paramédical régulier assuré par un encadrement médico-social. Encadrement auquel s'ajoutent des professionnels de la santé, des techniciens, des agents d'entretien et de la restauration, etc. Au total, ce sont 86 personnes qui travailleront dans ce FAM.



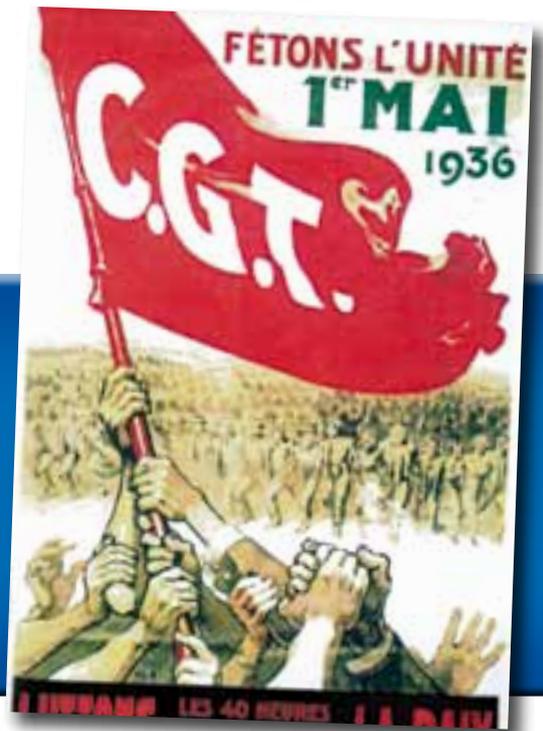
Chantier d'insertion

En partenariat avec la municipalité, l'association « Les Vernes » a démarré son 3e chantier d'insertion avec le service des Espaces Naturels Sensibles. Trois jeunes Limayens sont à l'ouvrage pour une durée de 2 semaines. Au programme: plantation d'arbres, débroussaillage, nettoyage... Ce chantier a pour but de faire découvrir des métiers et à habituer les jeunes aux exigences que requiert tout travail: horaires, contraintes, responsabilités... Après ces deux semaines, les jeunes sont rémunérés par l'association.



L'esprit de 1936 survit encore

Il y avait beaucoup de monde pour le vernissage de l'exposition : 1936, le Front Populaire. Une exposition réalisée par l'Institut d'Histoire Sociale CGT du Mantois. Le Maire a rappelé à cette occasion l'originalité de 1936 qui a débouché sur des acquis sociaux importants, aujourd'hui remis en cause par une droite revancharde.



« **L**e Front Populaire c'est tout d'abord 99 organisations unies contre le fascisme et les effets de la crise économique (lutte pour le maintien du pouvoir d'achat et contre le chômage). C'est le rassemblement de toutes les forces de Gauche, de la classe ouvrière à la classe moyenne avec pour objectif, de créer selon l'idée de Maurice Thorez, un « Front Populaire pour le Pain, la Paix et la liberté. ». Le Front Populaire, c'est la victoire de cette Gauche rassemblée aux élections législatives en 1936, qui obtient 389 sièges au Parlement contre 223 sièges pour la droite. Le Front Populaire c'est également un vaste mouvement social jamais égalé. 11 000 entreprises sont en grève et il y a plus de 3,5 millions de grévistes. Des grèves touchent la grande et la petite distribution, le milieu des employés

et s'accompagnent d'une occupation des lieux de travail: une première dans l'histoire des luttes sociales en France.

L'esprit de 36

Le Front Populaire c'est surtout, grâce à l'action combinée de toute la Gauche rassemblée, la conquête de grandes avancées sociales: droit syndical, droit de grève, conventions collectives par branche, instauration de 2 semaines de congés payés, semaine de 40h.

Grâce à ces avancées, c'est la classe ouvrière qui est reconnue, avec la garantie de nouveaux droits non seulement dans le cadre du travail mais aussi hors du travail. Le droit aux vacances, aux loisirs, au



Le Maire et Jean-Luc Vignault, Président de l'Institut d'Histoire Sociale CGT.

temps libre est étendu à l'ensemble de la population et n'est plus l'exclusivité de la seule bourgeoisie. 1936 voit également et pour la première fois, trois femmes: Suzanne Lacore, Cécile Brunschvicg et Irène Joliot-Curie participer au gouvernement alors que les femmes n'ont pas encore le droit de vote.

Hier et aujourd'hui

« Face aux effets de la crise, la remise en cause des libertés, la casse des services publics, de la sécurité sociale, la remise en cause des droits fondamentaux (santé, retraite, éducation), des luttes s'organisent: indignés, luttes dans les entreprises, luttes politiques... Tous luttent pour un avenir meilleur, pour plus de solidarité et de justice sociale. Aujourd'hui, comme en 1936, il est nécessaire que toutes les forces de Gauche se rassemblent pour briser la dictature de l'argent, remettre la politique à sa place et l'humain au cœur des priorités. »



Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts



Commémoration du 93^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale. La Grande guerre ! Cette année encore, il y avait beaucoup

d'enfants des écoles parmi les nombreuses personnes à cette cérémonie. Une présence que les élu(e)s, les représentants et les membres d'associations patriotiques apprécient.

Les élus vont au-devant des commerçants

Eric Roulot, le Maire et Tristan Brams, Maire-adjoint sont allés à la rencontre des commerçants du centre-ville samedi 29 octobre pour les informer des projets de redynamisation du commerce. Des projets à l'étude. C'était également l'occasion pour le Maire de rappeler l'avancée significative que constitue l'acquisition de l'ancienne station Total rue Nationale et de signaler les aménagements du giratoire et l'installation prochaine de pupitres qui vont valoriser notre patrimoine. Concernant les réfections des voies et de l'enfouissement des réseaux des rues Blaise Rigaud et du Maréchal Joffre, le Maire a informé les commerçants qu'elles faisaient l'objet d'une demande de financement.



Le blues, la soul et le rock ont parcouru Limay



L'américain Dwayne Dopsie était en concert 12 novembre à la salle municipale. Quelques jours auparavant, le 9 novembre, c'était son compatriote, Jimmy Burns, à la Médiathèque. Quant au groupe mythique « Ange », il a ravi 350 personnes le 7 octobre dernier. Ces concerts ont été coproduits en partenariat avec « Blues-sur-Seine » et le CAC G. Brassens.

Nouveau



Ouverte depuis le 4 octobre, la boucherie David a été inaugurée samedi 5 octobre. Pour fêter l'événement, la direction avait invité la presse et les élus de la ville. Installée à proximité des Halles de Limay, cette toute nouvelle boucherie emploie cinq salariés.

SENIORS

De nouvelles initiatives en direction des seniors et des personnes âgées

Un nouveau véhicule pour l'animation

Le CCAS de Limay vient d'acquérir un véhicule entièrement financé par des annonceurs publicitaires. Ce véhicule vient ainsi renforcer les moyens mis à la disposition du « Pôle Seniors ». Utilisé par les animatrices chargées de

développer les animations à domicile et les sorties, il peut accueillir 5 personnes à son bord. Ce véhicule est équipé d'une rampe d'accès pour personne handicapée en fauteuil roulant et permet de les emmener vers des lieux de sorties : la salle municipale ou pour rejoindre le car municipal, lui-même équipé.

Animations collectives et à domicile

La municipalité avec son CCAS développe les actions en direction des seniors. Deux animatrices du « Pôle seniors » proposent des animations chez des personnes âgées isolées. Les animatrices organisent des sorties et des jeux de société réunissant voisins et amis.

Lors de la « Semaine bleue » des minis-concerts à domicile ont été proposés : une initiative qui a été saluée comme il se devait : en chansons !

Ces animations permettent à des personnes d'en rencontrer d'autres le temps d'une journée ou d'un après-midi, bref, de rompre l'isolement !

Goûter des anciens

Le traditionnel « goûter des anciens » a réuni plus de 150 personnes. Une tradition bien ancrée à Limay qui, au fil des années, rassemble de plus en plus de personnes pour un après-midi festif et chaleureux. Au programme de ce goûter du 15 octobre dernier : un magnifique spectacle offert, joué et interprété avec brio et panache par les associations, « Cabarève » et l'ALJ Gymnastique volontaire.





Développement du service animation en direction des seniors

Mise en place de deux animatrices :

- Une animatrice pour les actions collectives,
- Une animatrice intervenant au domicile des personnes âgées isolées,
- Acquisition d'un nouveau véhicule.

Bilan des actions de ces derniers mois :

- Suivi au domicile d'une trentaine de personnes âgées isolées,
- Rencontre intergénérationnelle mensuelle avec des enfants de la crèche « Les Lucioles » et des résidents de la RPA.



inauguration du véhicule mercredi 23 novembre en présence de Nicole Bock, Maire Adjointe, d'annonceurs, de personnes âgées et le personnel du CCAS.

Nager est sa passion

Sportif de haut niveau, Igor Dupuis s'est fixé l'objectif d'être l'un des meilleurs nageurs de sa génération. Une exigence que ce jeune Limayen porte haut et pour laquelle il donne le meilleur de lui-même. Rencontre.



Derrière sa modestie et son regard vert se cache une ambition : réaliser les meilleures performances, remporter des championnats et gravir le plus souvent possible la plus haute marche des podiums !

International depuis deux ans, sélectionné en équipe de France, Igor se confronte désormais aux autres nations et commence à acquérir de l'expérience. Igor a 16 ans et l'étoffe d'un champion. Le physique, la technique et la force mentale sont ses attributs. Il n'a que 7 ans lorsqu'il se jette à l'eau dans le bassin de Porcheville. Depuis la piscine est devenue son élément et la natation sa passion. Une passion dévorante qu'il assume avec une tranquillité désarmante.

Une discipline quotidienne

Igor est tout simplement un sportif de haut niveau. Il nage énormément, longtemps : le crawl, le dos, le papillon. Sur toutes les distances. Mais la piscine de Porcheville n'est plus à sa mesure. Elle est comme trop étriquée et surtout elle n'est pas normes Olympiques. Ce sera donc le Club de Saint-Germain-en-Laye au sein de la Fédération Française de Natation qui l'accueillera. Un Club qui bénéficie d'un bassin adapté aux plus talentueux et où Igor donnant le meilleur de lui-même, révèle son admirable potentiel.

Dans l'enchaînement des compétitions et des championnats, son palmarès prend alors de l'épaisseur.

La natation est pour ce jeune Limayen une vocation pour laquelle il sacrifie tout ou presque. Il lui voue sa jeunesse et son énergie, sa force et son temps. Igor nage 18 heures par semaine. 18 heures auxquelles s'ajoutent 2 heures de musculation. Pas besoin de régime alimentaire particulier : Igor dévore avec grand appétit et a faim de devenir professionnel. Rien de moins !

Entre la natation et les études, Igor n'a pas le temps de mollir

Dès 6h45 du matin il est dans le bassin de Saint-Germain-en-Laye, nage 2h30 et remet ça en soirée. Un entraînement soutenu qui l'oblige à faire 9 allers/retours par semaine, samedi y compris, entre

Limay et son Club. Un rythme qui nécessite un soutien constant des parents et une organisation méticuleuse, car entre les entraînements, les nombreux déplacements et les compétitions des week-ends, en France mais aussi à l'étranger (Sicile, Suisse, Chypre, Turquie, Slovaquie, U.S.A.) Igor, qui est en 1^{er} poursuit néanmoins ses études à domicile grâce au CNED, le Centre National d'Enseignement à Distance. C'est un élève appliqué comme il l'est dans sa discipline de prédilection qu'est la natation.

Il est pour nous temps de quitter Igor qui a bien voulu nous consacrer quelques instants précieux, le temps pour nous de découvrir un jeune sportif exceptionnel et prometteur.

Notre jeune nageur collectionne les titres :

- Champion de France Minime du 200 m Dos.
- Vice Champion de France Minime du 400 m crawl.
- Meilleure performance française cadet du 200 m crawl.
- Médaillé d'or sur 200 m Dos à Chypre aux Jeux Méditerranéens (sélection nationale).
- Finaliste au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne en Turquie (sélection nationale).





Nouveau à Limay !

«ARENA FOOT»

Complexe de foot en salle :
3 terrains couverts
2 rue Fernand Forest
ZI Limay-Porcheville

Tél. : 09.50.82.29.34



Site ARENA FOOT : <http://www.arenafoot.fr>

Latina

Prêt-à-porter féminin

Vêtements - chaussures - accessoires de mode
Remplace « Janina boutique »

Véronique Gardella

10 bis rue de l'Eglise

Tél. : 01.30.98.84.20

Courriel : veronique.gardella@orange.fr



Vous souhaitez un emploi à domicile,
compatible avec votre vie familiale,
C'est possible avec le Conseil général des Yvelines...

Devenez famille d'accueil

de personnes handicapées
ou de personnes âgées

Favoriser le maintien de leur autonomie



Un métier de service

Des qualités humaines au service
de personnes vulnérables
Chaleur humaine, disponibilité,
écoute, bienveillance, patience...

Une
profession
reconnue
et encadrée
par l'Etat

Direction de l'Autonomie
Service vie sociale à domicile
Accueil familial à caractère social
Tél. : 01 39 07 75 46 ou 01 39 07 85 80



Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr

Vous recherchez un emploi à domicile,
compatible avec votre vie familiale, le
Conseil général des Yvelines vous propose
de devenir « Famille d'accueil » de
personnes âgées ou handicapées pour
favoriser le maintien de leur autonomie.

Un métier de service.

Une profession reconnue et encadrée :
« Accueillant(e) familial(e) ».

Renseignements :

au 01.39.07.75.46

ou 01.39.07.85.80

**Direction de l'Autonomie
Service vie sociale à domicile
Accueil familial à caractère social
Conseil général des Yvelines**

Programme 2012

Conférences-débats Rencontres Café des parents Sorties au théâtre Sorties familiales

vendredi 20 janvier

« **La nouvelle famille : composition, place du père...** »

Animée par un intervenant de l'École des Parents et des Educateurs.

20h00 à la Médiathèque. Entrée libre.

Mardi 23 mars

« **Mon corps, je l'aime, j'en prends soin...** »

Animée par un professionnel.

20h00, salle municipale. Entrée libre.

Mercredi 11 avril

« **Les familles face à l'orientation scolaire de leurs enfants** »

Animée par des professionnels de l'Éducation Nationale.

18h00, salle municipale. Entrée libre.

Une semaine d'Action Parentalité

Du lundi 19 au vendredi 23 mars

Sur le thème de l'hygiène alimentaire et les différents comportements alimentaires: « **1, 2, 3 apprendre à grandir et respecter son corps** ».

Quels sont les comportements des parents, des enfants et des adolescents face à l'alimentation et aux comportements alimentaires? La boulimie, l'obésité, l'anorexie sont de plus en plus des maux)

présents dans le dialogue des jeunes, des professionnels. Le poids est devenu un problème de société, un mal qui peut engendrer des risques et des maladies souvent très graves. Des maladies qui peuvent être évitées si une bonne prévention est faite aux familles et aux jeunes.

Lundi 19 mars

De 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Mardi 20 mars

De 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Nocturne jusqu'à 19h30 et à 20h00.

Conférence sur le thème: « **L'hygiène alimentaire et les différents comportements** »

Mercredi 21 mars

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30



Jeudi 22 mars

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Vendredi 23 mars

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Le Café des parents

« **Le Café des parents** » se tient tous les jeudis toute l'année scolaire de 9h00 à 11h00 et le 1^{er} samedi matin de chaque mois au pavillon Delaune. « Le Café des parents » est un lieu d'échanges et de dialogues. Pour tout renseignement: Service Enfance Jeunesse: 01.34.97.27.04.

Programmation théâtrale

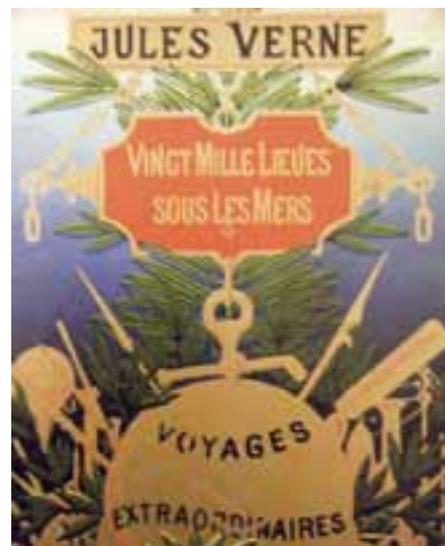
Vendredi 3 février à 21h00

« **Vingt mille lieues sous les mers** » d'après Jules Verne (dès 7 ans).

L'incroyable odyssée du Nautilus adaptée de façon spectaculaire; le spectateur est entraîné dans un univers marin débordant de trouvailles visuelles insensées! Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville à 20h15.

Adultes: 5,15 €

Enfants: 2,10 €





Vendredi 6 avril à 21h00

« **Antigone** » théâtre National Palestinien (dès 10 ans).

Une soirée exceptionnelle avec la venue du théâtre National Palestinien. Une représentation rare jouée en arabe et surtitrée en français : Cette Antigone « Palestinienne » est bien sûr fortement porteuse

de sens, elle parle du choc des volontés, de la relations entre l'être humain et la terre. Malgré la tragédie, c'est un chant d'amour et d'espoir.

Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville à 20h15.

Adultes : 5,15 €

Enfants : 2,10 €

Les sorties familiales

Dimanche 15 avril à 13h30

« **Visite de la tour Eiffel** »

Monument culte de Paris, connu de tous et pourtant si peu d'entre nous y sont déjà monté. Du haut de son deuxième étage, la tour Eiffel nous offre un regard panoramique. Un plaisir à découvrir en famille.

Rendez-vous sur le parvis de l'hôtel de ville à 12h00.

Adultes : 5,15 €

Enfants : 2,10 €

60 places

Les ateliers parents/enfants

Atelier couture : Couture et création de costumes traditionnels et mise en place de défilés parents/enfants. Du 27 février au 2 mars.

Atelier cirque : Le cirque à travers le monde!

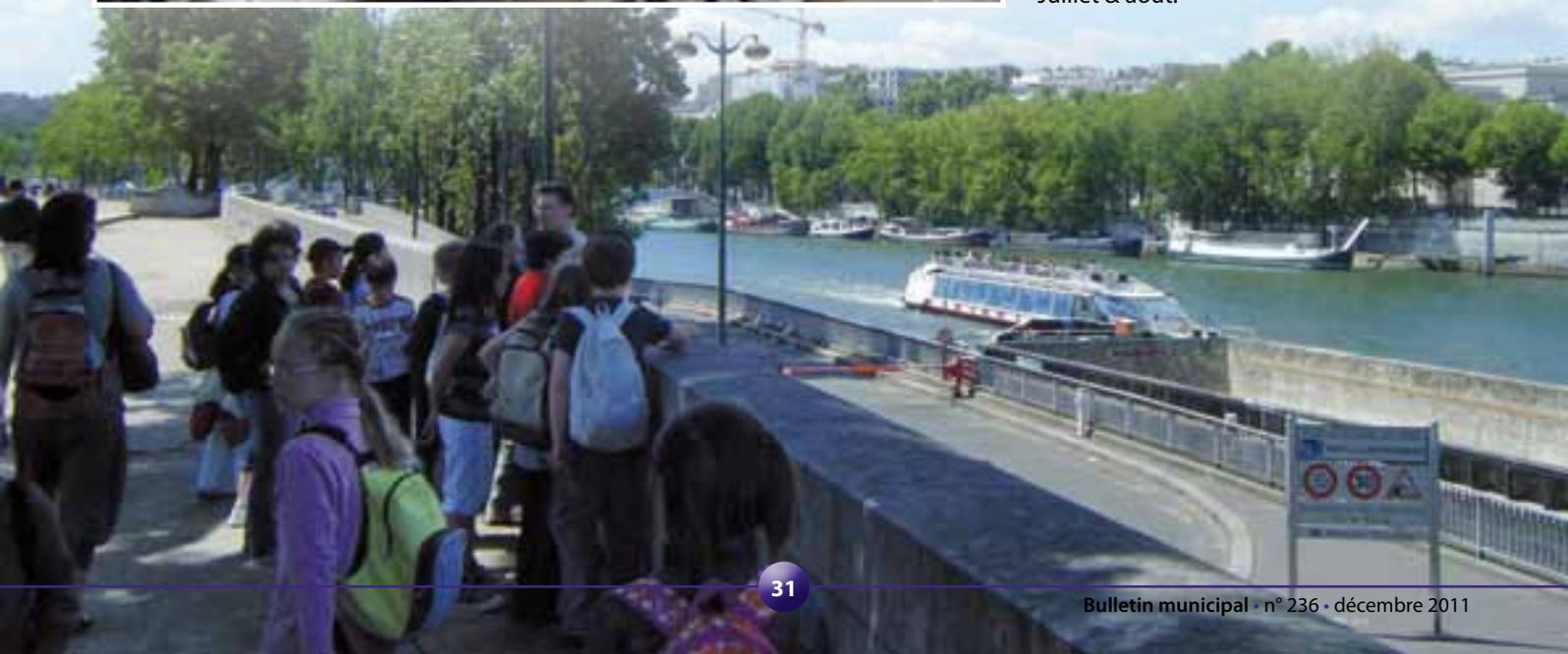
Du 16 au 20 avril (vacances de Pâques).

Atelier cuisine : La découverte des recettes du monde.

Du 16 au 20 avril (vacances de Pâques).

Atelier mosaïque :

Juillet & août.





Dans l'action solidaire à plein temps

Comme chaque année, les bénévoles des Restos du Cœur sont mobilisés. La campagne hivernale a débuté le 28 novembre. Elle s'achèvera le 24 mars 2012.



Chaque matin, dès l'aube, c'est toute une logistique composée d'hommes et de femmes bénévoles qui se met en œuvre pour soulager et aider celles et ceux qui sont dans le besoin. Des besoins qui, depuis plusieurs années, se sont diversifiés. Outre les repas servis, le Centre de Limay propose des vêtements pour enfants, un salon de coiffure, mais également des places de cinéma ou encore des livres. « L'homme ne vit pas que de pain » dit l'adage, et en effet, les plus démunis ont aussi besoin de soins du corps et de culture.

Des milliers de repas sont chaque année distribués

L'an dernier le Centre de Limay a distribué – campagne d'hiver, d'automne et du printemps – 37 196 repas. L'association des Restos du Cœur de Limay est présidée par Madame Jacqueline Vansuyt. Le Centre est installé dans le préfabriqué au sein du complexe sportif A. Delaune, rue des Hautes-Meunières. La partie du rez-de-chaussée est entièrement dédiée à la distribution des repas et au stockage des produits. Quant au premier étage, il est aménagé en cafétéria pour les bénéficiaires des Restos.



Provenance des ressources

Les Restos du Cœur bénéficient du soutien municipal : subvention, aide matériel, mise à disposition de locaux et de moyens, etc. Au niveau local, le Centre reçoit également des dons alimentaires, de l'enseigne Carrefour de Limay et dans une moindre mesure, du Super U de Juziers et du Carrefour-marquet de Gargenville.

Au plan national, la plus grande partie des ressources de l'association des Restos du Cœur provient des dons et legs (42.8 %). S'y ajoutent les produits des opérations « Enfoirés » (17.8 %), les subventions des collectivités et les produits en provenance de l'Union Européenne (produits dont certains pays demandaient la suppression mais qui ont été maintenus pour 2011 et 2012 suite à une forte protestation des associations).

Les Restos ont besoin de bénévoles

Aujourd'hui, la présidente du Centre de Limay lance un appel : l'association des Restos du Cœur manque de bénévoles. Chaque année, ils sont 36 à donner de leur temps au service des plus démunis. Cette année, en ce début de campagne d'hiver, ils ne sont que 30, et c'est insuffisant pour tenir quatre longs mois !



Le Camion de la découverte

C'EST PAS SORCIER a fait une halte à Limay

Les 29 et 30 novembre et 1^{er} décembre. Le camion était installé Place des Fêtes rue Lafarge.

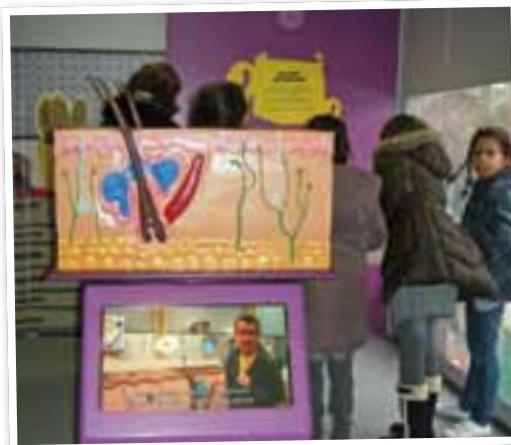
Dans ce laboratoire itinérant, près de 300 élèves de plusieurs écoles élémentaires et les enfants du Centre de loisirs ont pu y découvrir sans perdre leur sens de l'orientation l'animation ludo-éducative sur l'ouïe, le toucher, l'odorat, la vue et le goût.

À la fin du parcours initiatique les enfants devaient répondre à quelques questions et montrer qu'ils avaient bien retenu les explications sur nos 5 sens dont le maître incontesté reste le cerveau.

Les outils modernes qui permettent de mettre la science et la culture à la portée de tous sont les bienvenus à Limay.

Après la venue du « Camion des mots » entièrement consacré à la langue française, la municipalité a donc récidivé en faisant venir le Camion de la découverte de la célèbre émission de France 3. L'ob-

jectif municipal est de permettre aux écoles de profiter de ce type de structures qui mettent les sciences et la culture à la portée de tous.

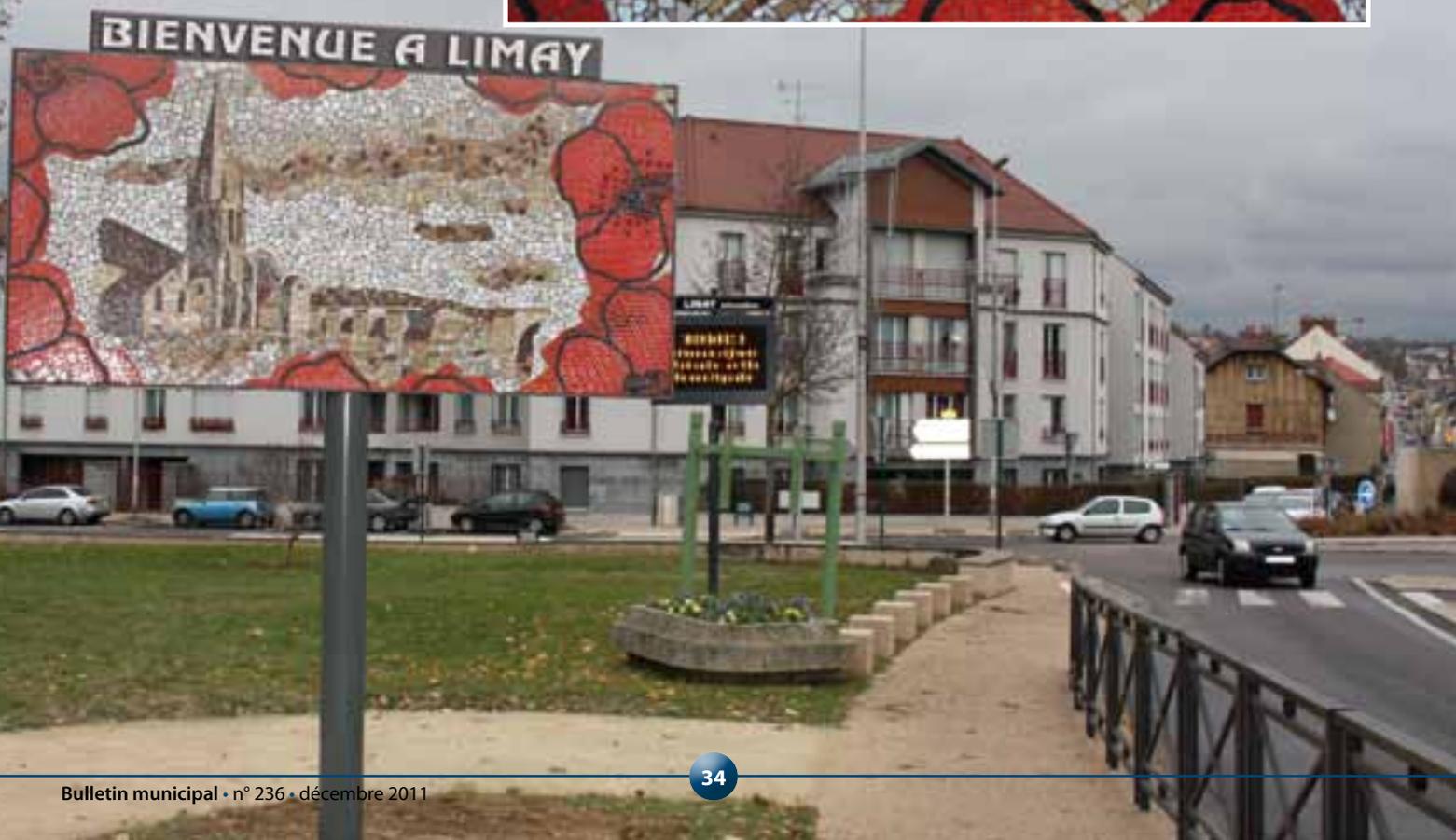
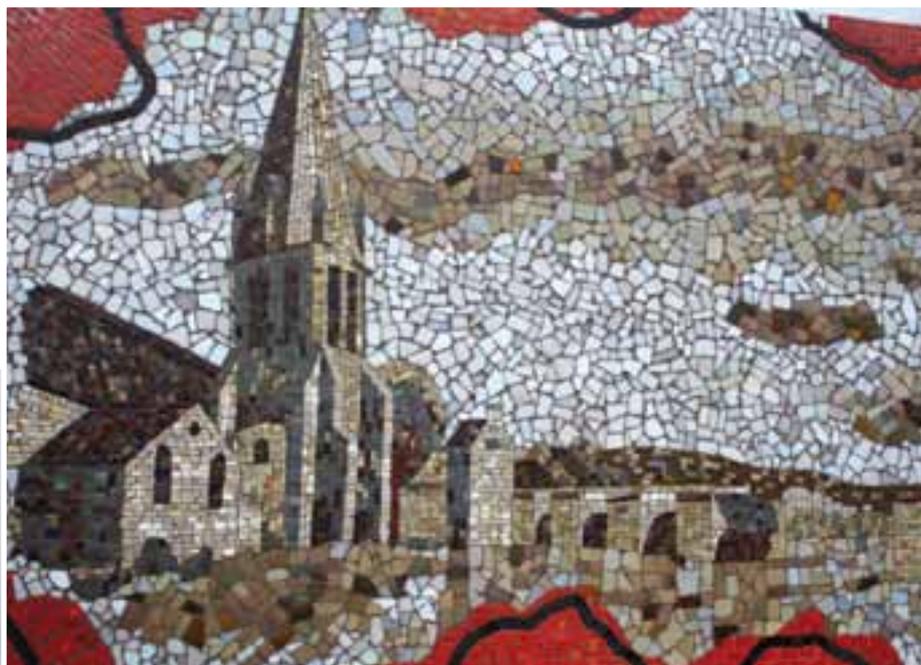


Une nouvelle mosaïque pour l'entrée de ville

La ville vient de s'enrichir d'une magnifique mosaïque comprenant des émaux de verre et de Venise.

Réalisée par l'artisan Arnaud Pereira, cette mosaïque est installée à la tête de pont à proximité du giratoire récemment rehaussé d'un mur d'eau. Elle mesure 2,50 m sur 1,25 m. Cette réalisation vient remplacer l'ancienne mosaïque que le temps avait fini par détériorer.

Arnaud Pereira
artisan mosaïste décorateur :
www.arnaud-pereira.com



PATINOIRE 2011

Sous la halle à marché
Du 17 au 24 Décembre

Animations :

TEMPÊTE DE NEIGE : 23 décembre, de 14 h à 18 h
et le 24 décembre, de 14 h à 16 h 30

VISITE DU PÈRE NOËL : 23 décembre (toute la journée)

PROMENADE EN CALÈCHE : 23 décembre, de 10 h à 18 h

MUR D'ESCALADE : les 17 et 18 décembre de 10 h à 19 h

MARCHÉ DE NOËL :

samedi 17 et dimanche 18 décembre.

Horaires d'ouverture de la Patinoire au public :

Samedi 17 décembre : de 10h à 19h30

Dimanche 18 décembre : de 10h à 18h30

Lundi 19 décembre : de 14h à 18h30

Mardi 20 décembre : de 14h à 18h30

Mercredi 21 décembre : de 14h à 18h30

Jeudi 22 décembre : de 14h à 18h30

Vendredi 23 décembre : de 14h à 18h30

Samedi 24 Décembre : de 14h à 16h30

Associations et restaurateurs partenaires : ALJ Culture, Patigym, ALJ Foot, ASL Judo Ju Jitsu, ALJ Rugby, ALJ Escalade, Comité Départemental FFME 78, Peuples d'ici et d'ailleurs, Comité des fêtes et Madinina (restaurateur).

Prestataires : Surgard Sécurité, Attelage des Moulins et ESIL.

Naissances

■ AFELLOUS Amir	25/10/2011
■ ATANASKOSKI Nima	15/11/2011
■ BARON Aaron	20/11/2011
■ BÉE Nolan	19/10/2011
■ BIDEAU Eléane	4/11/2011
■ BOUTOUBA Mohammed-Riyad	6/10/2011
■ BOUVART Max	14/10/2011
■ COGNET Thaïs	1/10/2011
■ COZIC Eloane	24/10/2011
■ DADA Nayl	17/10/2011
■ EDDIF Yasmine	15/10/2011
■ ESSABAR Manal	28/09/2011
■ FINANCE-MARIE Cassandra	25/9/2011
■ FOUGEROLLES Ilona	11/10/2011
■ HUET Célia	11/11/2011
■ KLUPS Olivia	20/10/2011
■ LARIVIERE Jun	20/10/2011
■ LE BIHAN Ylona	14/10/2011
■ LESUEUR Aymerick	8/11/2011
■ MAINFROY Charlotte	9/11/2011
■ MOUADEN Hamza	22/10/2011
■ PANEL Noé	3/11/2011
■ PISON Farès	6/10/2011
■ PLOSSARD Maylie	3/10/2011
■ POSÉ Edeline	20/10/2011
■ SEN Sumeya	19/10/2011
■ SONMEZ Bilal	17/10/2011

Mariages

■ LOFTI Fatiha et ALI CHERIF Idir	01/10/2011
■ JOLY Maud et AVANZINI Cédric	10/10/2011
■ TARCHI Kamel et ARRACHE Nageba	13/10/2011
■ MAUTEMPS Sabrina et BARAKATI Samir	15/10/2011
■ TAVARES SEMEDO Dulcelina et CARRIÉ Jean-Christophe	15/10/2011
■ KOUCHIH Fatima et AGUEZZAÏLOU Hassan	22/10/2011
■ MOREL Guillaume et LEBLANC Clémentine	22/10/2011
■ FOUQUE Karine et DEAU Richard	29/10/2011
■ CAMBRAY Dimitri et BENGUEDDA Bouchra	29/10/2011
■ MEBREK Mostafa et BENYAHIA Rafika	29/10/2011
■ ELMOUFTARI Mohamed et MEROUANE Souad	12/11/2011
■ GHALI Djilali et ALOUNE Meriem	19/11/2011

Décès

■ ISTIN veuve DELAHAYE Germaine	14/10/2011
■ MORON Jacques	8/11/2011
■ MALEVRE Roger	3/11/2011
■ REYNAL divorcée BIEN Geneviève	17/09/2011
■ BERTINETTI Louis	20/09/2011
■ TALBOT veuve EDOUARD Marie-Christine	24/09/2011
■ LE DRET Gérard	21/11/2011
■ LABRANCHE veuve TURPIN Jeanne	2/11/2011
■ ROBERT Jacques	01/10/2011
■ HOUSSEAU Jacques	19/10/2011
■ HALLALEL Mahdi	18/11/2011
■ GABRIAC veuve GARCIA Alice	18/10/2011
■ DE ALMEIDA MESQUITA épouse MARQUES Rosa	27/10/2011
■ PELÉ veuve CHAPRON Marcelle	2/11/2011

Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO). Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.

Directeur de la publication : Eric Roulot. Directeur de la Communication : Alain Cornillot.

Rédaction : Alain Cornillot. Tél. : 01.34.97.27.27 – a.cornillot@ville-limay.fr. Photos : AC et Nathalie Guillouf.

Maquette : FJD, 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay. Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com

Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Tirage : 7500 exemplaires.



Nous sommes entre le marteau et l'enclume

Lorsque le Président de la République prête 360 milliards d'euros aux banques sans aucune contrepartie sur l'emploi, sans conséquence sur la protection sociale, le peuple a le sentiment de vivre dans une société injuste où les inégalités sont trop fortes pour être corrigées. Effectivement, une banque paie moins de taxes professionnelles qu'une entreprise de production.

A Limay, depuis 2005, la municipalité n'a pas augmenté les taux des impôts locaux, mais chaque année, le gouvernement recourt, lui, à l'augmentation des bases. Ainsi, ces 6 dernières années, les bases locatives ont été réévaluées de 1,5 % en moyenne par an. Le gouvernement vient de les réévaluer de nouveau de 1,8 % pour 2012; afin, dit-il, de « maintenir les capacités d'investissement et de fonctionnement des communes ». Argument pour le moins sournois et mensonger, car c'est ce même pouvoir qui a décrété le gel des dotations aux communes et réduit leurs ressources via la suppression de la taxe professionnelle. La politique gouvernementale oblige les collectivités à augmenter la pression fiscale si elles veulent maintenir le service public local. La faute est à l'État qui baisse les dotations aux collectivités tout en leur demandant d'investir d'avantage.

En agissant de la sorte, l'État met les communes en grande difficulté financière. Cela va encore s'accroître avec la politique de rigueur et d'austérité annoncée. Dans ces conditions, les communes n'ont pas d'autres choix que de réduire leurs services publics locaux ou bien d'augmenter les impôts locaux. Autrement dit, l'État rançonne subrepticement les habitants des communes qui n'augmentent pas leurs impôts.

A Limay, les besoins de la population s'accroissent et grandissent au fur et à mesure que les ressources diminuent. Or, contrairement aux annonces médiatiques, le service public n'a pas uniquement vocation à protéger les agents mais bien à garantir l'action publique dont le rôle est d'organiser les solidarités communes. Cela veut dire : créer des espaces communs et accessibles pour tous.

Pour cela, la priorité doit être de réformer la fiscalité, de rompre avec les exonérations sans contrôle et promouvoir une autre répartition des richesses. Les actifs financiers des banques, des structures financières devraient donc être mis dans un pot commun au plan national et répartis selon les besoins pour augmenter les dotations d'État.

Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY

Respecter

Respecter, c'est une attitude, envers les personnes, les règles.

Ne pas interpréter des textes, décisions, pour leur faire dire ce qui nous arrange, en les détournant ou n'en montrant que certains aspects. Par exemple pour parler de ce que fait le Conseil Régional...

Les personnels de la mairie sont de plus en plus confrontés à des colères voire à des paroles désagréables, parfois insultantes, des usagers de nos services. C'est inadmissible, et, en tant qu'élus, et connaissant, de plus, leur dévouement, nous ne pouvons accepter cela! Les personnels ne sont pas responsables de la loi, de maints règlements, qu'ils ne peuvent qu'appliquer, même s'ils vous déplaisent (papiers à fournir, délais, erreurs dans des traitements de dossiers venus d'ailleurs). Il y a toujours une façon courtoise de dire qu'on ne comprend pas, que quelque chose ne nous convient pas. Soyons avec les personnels municipaux, dans une relation telle que nous aimerions l'avoir avec n'importe qui dans notre propre travail, dans notre vie. Personne n'aime être victime d'irrespect!

Pour un meilleur « vivre ensemble », n'oublions pas, chacune et chacun, des règles essentielles, si souvent bafouées.

Règles de sécurité, pour soi et les autres : on ne choisit pas de s'arrêter ou non à un feu rouge ou un stop. Nous ne comprenons pas, surtout après la mort si douloureuse d'un enfant au passage à niveau, que des piétons, des cyclistes ou automobilistes continuent à s'aventurer à traverser alors que la sonnerie annonçant l'arrivée d'un train retentit déjà!

La ville est engagée dans un long travail pour faciliter l'accessibilité de tous, personnes en situation de handicap, mamans avec des poussettes, aux bâtiments publics, et, d'abord aux trottoirs.

Il est inadmissible que, sous divers prétextes, certains se permettent de se garer sur ces passages pour piétons aménagés, au détriment de ceux qui en ont besoin. L'alibi : « je ne reste qu'une minute ». Mais à chaque instant quelqu'un dit cela, par exemple à proximité de la Poste.

Alors, souhaitons que la notion de respect soit un cadeau de fêtes de fin d'année largement répandu!

Le groupe des élus socialistes

Nicole BOCK, Tristan BRAMS, Eric ODOR, Sophie LEROUX, Mireille SCHEYDER, Marie-Jeanne NOVELLA, Patrice SEDAMINO

Peu de résultat et beaucoup d'inconnu !!!

Les fêtes de fin d'année approchent. Il est temps de souhaiter à tous les habitant(e)s de notre commune de joyeuses fêtes de fin d'année. Nous savons tous que l'année qui vient de s'achever a été difficile pour beaucoup. Nous formulons, dès à présent, pour chacune et chacun des habitants de Limay qui se trouvent dans la solitude et la souffrance, qu'avec 2012 leurs ennuis disparaissent. En cette période difficile, il est important que nous soyons solidaires et fraternels. Profitons d'ailleurs de cette tribune pour rendre un hommage à tous les bénévoles et à toutes les associations qui agissent, souvent très discrètement, pour soulager les difficultés autour d'eux.

La fin de l'année, c'est aussi l'occasion de tirer un bilan de l'année écoulée. Que s'est-il passé pour l'amélioration de notre qualité de vie depuis 1 an ?

- Intercommunalité : il a été décidé de faire une intercommunalité avec 2 autres communes. Sur quel projet? Qui va décider de quoi? Quelles sont les compétences qui vont nous échapper? Pour l'instant nous n'avons aucune précision sur le sujet.

- Qualité de vie : Les nuisances industrielles ont-elles cessé? Y a-t-il plus d'arbres, plus d'espaces verts? Les réseaux électriques et téléphoniques qui défigurent notre ville ont-ils été enterrés? Le commerce de proximité se porte-t-il bien? A chacun de répondre à ces questions mais en ce qui concerne les élus de l'opposition, nous pensons qu'aucun de ces sujets n'a été traité avec efficacité.

- Sécurité : Circule-t-on mieux à Limay et avec plus de sécurité, surtout pour nos enfants? Quels sont les bénéfices pour notre ville de la présence de la Police Nationale sur notre territoire?

Le bilan de cette année se traduit aussi par une multitude d'étude lancée par le Maire, dont une sur le devenir de nos commerces de proximité, plus particulièrement en centre-ville. En parallèle de cette démarche, sans définir au préalable les raisons, la majorité a défini un périmètre de préemption, ce qui engendre beaucoup d'inquiétude chez nos commerçants. Ils peuvent être assurés de notre vigilance et notre soutien sur ce dossier.

En conclusion, peu de résultat concret et beaucoup d'inconnu, pouvons-nous appeler cela « naviguer à vue » ?

Bonnes fêtes de fin d'année à

**« Ensemble, Écrivons l'Avenir de Limay »
Raphaël COGNET
Fabrice TAURISSON
Olivier DEEMESTERE
Martine MOREAU**

JANVIER

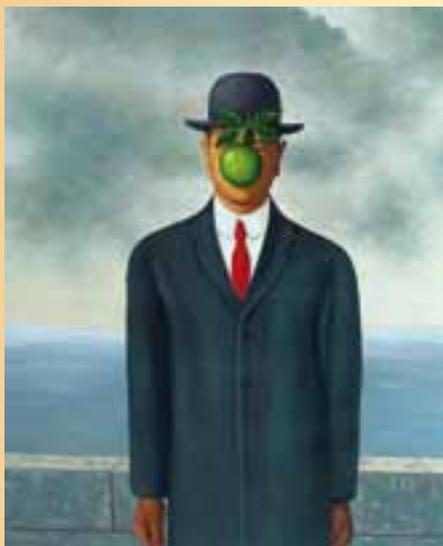
EXPO

Du lundi 9 janvier au samedi 28 janvier

Exposition « Petit Magritte ».

Cette exposition interactive invite petits et grands dans l'univers étrange, poétique et mystérieux de l'homme au chapeau melon et les entraîne dans un rêve éveillé, comme le souhaitait Magritte.

■ À la Médiathèque.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 11 janvier

Spectacle de magie avec Nourdine le magicien

Apparitions, disparitions, transformations... Spectacle d'illusions pour les enfants de 4 à 12 ans.

■ Tarif : 6€ adulte et 3€ par enfant.

■ 15h, Salle Municipale.

SALON D'ART

Du vendredi 20 janvier au dimanche 19 février

Salon d'Art de la Ville sur le thème « Le Paysage urbain »

■ Ouvert du mardi au dimanche, de 15h à 18h, Centre d'exposition « les Réservoirs ».

■ Entrée libre

ATELIER

Mercredi 18 janvier

Atelier espace public numérique « Ceci n'est pas un atelier »

Atelier à la manière de Magritte, avec une pomme, un chapeau, une colombe, du bleu ciel et beaucoup de nuages.

■ De 10h à 12h, à la Médiathèque.

CONFÉRENCE

Vendredi 20 janvier

Conférence-débat : « La nouvelle famille : composition, place du père... »

Animée par un intervenant de l'École des Parents et des Educateurs.

■ 20h00 à la Médiathèque. Entrée libre.

HEURE DU CONTE

Mercredi 25 janvier

« **Anthony BROWNE** »

Conte autour d'Anthony BROWNE, dessinateur jeunesse.

■ A partir de 5 ans à la Médiathèque.



LES SORTIES NATURE

Dimanche 22 janvier 2012 :

Géologie à la carrière de Limay
Rendez-vous à 9h devant la Réserve Naturelle.

Animation gratuite en partenariat avec la mairie de Limay.

Samedi 4 février 2012 :

Ornithologie à la réserve de St Quentin.

Rendez-vous à 12h45 devant la mairie de Limay

Jeudi 15 mars 2012 :

Assemblée générale à 20h30 au préfabriqué Delaune Suivie d'une conférence de M. Deschanel : Les pyramides : pour en finir avec la polémique sur leur construction.

Les permanences nature environnement du mercredi :

De 14h à 17h préfabriqué Delaune impasse des Hautes-Meunières.

4 janvier : géologie de la région, fossiles de la carrière de Limay.

1 février : élevage d'insectes, abeilles et papillons.

7 mars : élevage d'insectes, abeilles et papillons.

Société d'étude des sciences naturelles du Mantois et du Vexin

10 rue des champarts 78520 Limay

☎ 01 34 77 00 56 – 06 02 35 85 53

Mail : mb.remaud@wanadoo.fr

CONCERT LIVE

Vendredi 27 janvier

« **Les vendredis En Harmonie** »

Concert des Studios de répétition de Limay.

■ Entrée libre

■ 19h aux Studios de répétition rue des 4 chemins



FÉVRIER

FESTIVAL « MARIONNETTES EN SEINE » À LIMAY

Mercredi 1 février

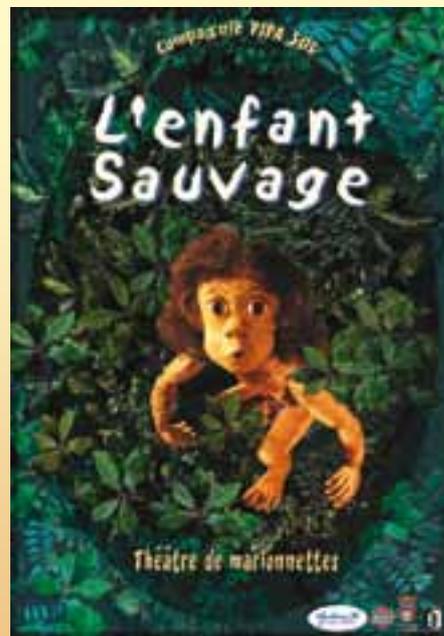
Spectacle de marionnettes « L'Enfant Sauvage » par la Compagnie Pipasol. Inspiré de l'histoire vraie dite de « Victor de l'Aveyron ».

Un enfant marchant à quatre pattes, dénué de langage oral, capturé dans les bois par des chasseurs, et qu'on cherche à civiliser à tout prix.

■ A partir de 5 ans

■ 6€ par adulte et 3€ par enfant.

■ 15h, Salle Municipale.





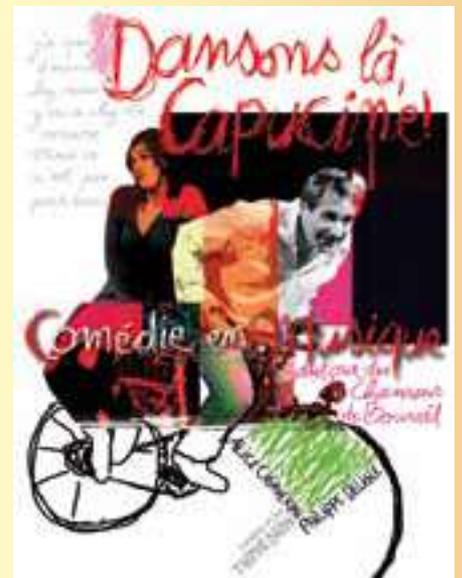
- De 10h à 12h, initiation adultes et enfants, à partir de 8 ans (inscription obligatoire au 01.34.97.27.35)
- De 14h à 17h, rencontre avec le calligraphe, découverte de la calligraphie et de ses outils.
- À la Médiathèque.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Samedi 25 février

Spectacle musical « Dansons là, Capucine ! » de et avec Philippe DELISLE et Alice CHIAVERINI autour des chansons de Bourvil.

- Entrée 9€ - Prévente 6€ - Demi-tarif 4,50€
- 15h, Salle Municipale.



EXPO

Du lundi 6 au samedi 25 février

Exposition « A la découverte du Moyen Age »

Comme sortis du chapeau de Merlin l'Enchanteur ou du heaume d'un chevalier voici des châteaux forts, des troubadours, des croisades épiques, des époques troubles, des cathédrales élevées par la foi, des pestes noires, des peurs d'apocalypse, des fêtes breughéliennes...

- À la Médiathèque

DÉDICACE

Vendredi 10 février

Rencontre dédicace avec Julien OEUILLET.

Parce que l'on peut avoir grandi à Limay et devenir l'heureux auteur de deux singuliers romans : « Révolution Motel » et « Max ». Parce que journaliste il voyage beaucoup mais que son cœur plus que ses pieds le ramène à Limay, venez croiser sa route subtilement jalonnée de poétique et de fantastique.

- De 16h à 18h, Médiathèque

CONCERT

Samedi 11 février à 20h

Dimanche 12 février à 11h

Concert des ensembles du CRC de Limay

- Salle Municipale.
- Entrée libre.

SALON DE LA BD

Samedi 11 et dimanche 12 février

Salon du disque et de la BD organisé par l'association Big Band Véxinée.

- Entrée 1,50€.
- Samedi, de 14h à 19h
- Dimanche, de 9h à 18h.
- Gymnase Guy Môquet

ATELIER

Mercredi 15 février

Atelier espace public numérique, écriture de lais et photomontage au Moyen-Age.

- 10h à 12h, à la Médiathèque

CALLIGRAPHIE

Samedi 18 et samedi 25 février

Atelier de calligraphie médiévale.

Avec Thierry Richard, calligraphe professionnel.

RENCONTRE

Rencontre mardi 28 février

Séance de dédicace Danielle TARTAKOWSKY et Joël BRIARD pour leur ouvrage « la Grange aux Belles », Maison des syndicats 1906-1989.

- 18h, Médiathèque



MARS

CARNAVAL DE LIMAY

Vendredi 2 mars

Carnaval sur le thème du « Cirque et Moyen Age ».



Salon du disque et de la BD, les 11 et 12 février 2012.

LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS



OUVERT AUX PARTICULIERS

du **LUNDI** au **SAMEDI**
de **8h30** à **19h30**

FERMÉ LE DIMANCHE

01.30.33.31.10

4 rue des Carrières - 78520 LIMAY

AIDE A L'HYGIENE - GARDES - AIDE AUX REPAS - MÉNAGE

L'assistance du professionnel ça change tout...

Adhap c'est 25 000 personnes assistées
par jour sur toute la France.

Adhap c'est plus de 200 personnes
assistées par jour sur le Mantois.

www.adhapservices.fr

01 30 98 01 78

Adhap
services
l'aide à domicile



Services
à la personne
www.qualicert.fr

20 avenue Franklin Roosevelt
78200 MANTES LA JOLIE